



## LEVERNOIS BULLETIN MUNICIPAL

**Séance du 8 décembre 2009**

**Présents** : Serge COLLAVINO, Maire, Jacqueline JACOB, Marie-Josèphe ZABA, Patrick THIBERT, Philippe WOLTERS, Jean-Louis BAUDOIN, Gérard MOUGENOT, Catherine PION, Jean-Philippe BOUTON,

**Absents** : Didier BERNARD, Isabelle LÉNET,

**Secrétaire de séance** : Jacqueline JACOB

### 1- OUVERTURE ENQUETE PUBLIQUE SAS ARTENIUS PET RECYCLING

Le Maire présente au Conseil la demande formulée par la SAS ARTENIUS PET RECYCLING en vue d'obtenir l'autorisation d'augmenter les capacités de production de son usine de recyclage de bouteilles en polyéthylène téréphtalate (PET) sur le territoire de la commune de Sainte-Marie-la-Blanche.

Cette demande doit faire l'objet d'une enquête publique d'une durée d'un mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à cette demande.

### 2- DIVERS

- Le Conseil, après en avoir délibéré, décide le remboursement de feutrines pour les pieds de table de la salle des fêtes d'un montant de 56.80 €
- La collecte des déchets ménagers pendant les fêtes est avancée aux jeudis 24 et 31 décembre et non les vendredis

**Séance du 15 décembre 2009**

**Présents** : Serge COLLAVINO, Maire, Jacqueline JACOB, Marie-Josèphe ZABA, Patrick THIBERT, Philippe WOLTERS, Jean-Louis BAUDOIN, Catherine PION, Jean-Philippe BOUTON, Isabelle LÉNET,

**Absents** : Didier BERNARD, Gérard MOUGENOT,

**Secrétaire de séance** : Jacqueline JACOB

### 1- ZAC LA BERLHOTTE

Le Maire présente au Conseil la proposition du Cabinet d'Etude de la ZAC la Berlotte demandant que la commune prenne une délibération pour instituer un sursis à statuer sur toute nouvelle construction sur la zone.

Le Conseil décide de demander l'avis de l'avocat maître Chaton avant de prendre sa décision.

## 2- CHOIX DU CANTONNIER

Le Maire expose au Conseil que 14 candidats ont été reçus pour des entretiens. 4 dont le profil correspondait le mieux ont été sélectionnés par la commission d'étude.

Le Conseil décide de retenir la candidature de M. Philippe ROBERT (choix n°1 de la commission) qui est actuellement employé sous contrat précaire dans la commune de Montagny les Beaune.

### **REPAS DES SENIORS**

Le repas des seniors est fixé au 28 février 2010, salle des fêtes de la commune. Cette manifestation concerne les personnes de plus de 65 ans, nous leur remercions de réserver cette date. Les invitations seront envoyées début d'année.

**Le secrétariat de mairie sera fermé du 25/12/2009 au 04/01/2010 au matin**

*B onnes fêtes de fin d'année à tous*

Le Maire  
Serge COLLAVINO